



DOSSIER D'INFORMATION A L'INTENTION DES FEMMES CONCERNEES PAR UNE GROSSESSE NON DESIREE

Introduction

Votre médecin s'est entretenu avec vous de manière approfondie et vous a informée sur les modalités d'intervention, les dispositions légales ainsi que les risques médicaux d'une interruption de grossesse.

Après cet entretien, vous devez décider si vous voulez mener la grossesse à son terme ou non et, selon les cas, faire adopter l'enfant.

Une grossesse non désirée peut soulever de nombreuses questions et des sentiments de doute, d'insécurité et de peur.

Si vous avez besoin de réflexion avant de prendre votre décision, vous pouvez vous adresser librement à un centre de planning familial et de consultation en matière de grossesse (*Centres SIPE*). **Vous y serez reçue gratuitement et de manière confidentielle dans un cadre neutre et loin de toute pression** par des spécialistes qui vous informeront sur les questions d'ordre psychologique, social, juridique, matériel et financier en lien avec la grossesse ou l'interruption de grossesse.

Par exemple : assurances sociales, allocations, congé maternité, démarches administratives, recherche en paternité, procédures d'adoption, garde de l'enfant, organisation familiale, aides existantes...

Que vous offrent les *Centres SIPE* ?

Que vous souhaitiez mener votre grossesse à terme ou l'interrompre, vous trouverez dans les *Centres SIPE* accompagnement et soutien dans le respect de vos convictions.

Lors de l'entretien vous serez amenée à considérer tranquillement votre situation et à envisager toutes les solutions possibles avant de prendre votre décision.

- Vous serez informée sur vos droits à recevoir une aide matérielle ou financière ainsi que sur l'assistance privée et publique dont vous pouvez bénéficier. Au besoin, vous serez accompagnée dans les démarches administratives à entreprendre.
- Vous serez informée sur toutes les questions relatives à l'adoption et orientée vers les organismes compétents en la matière.
- En cas d'urgence, vous pourrez bénéficier d'une aide financière directement octroyée par les Centres SIPE.

Si vous décidez d'interrompre votre grossesse, vous pourrez bénéficier d'autant d'entretiens gratuits et confidentiels que vous le souhaitez avant et après l'interruption de grossesse et vous serez adressée aux services compétents en la matière.

Pour vous aider et vous accompagner au mieux selon vos besoins, et quelle que soit votre décision, les Centres SIPE collaborent avec d'autres professionnels du domaine de la santé et du social (médecins, assistants sociaux, sages-femmes, psychologues...).

Mineures de moins de 16 ans

Si vous avez moins de 16 ans et que vous êtes confrontée à une grossesse non désirée, l'entretien dans un centre SIPE est **obligatoire**. Le cas échéant, le médecin à qui vous adresserez votre requête pour une interruption de grossesse s'assurera que cet entretien s'est déroulé conformément aux dispositions prévues par la loi.

Centres de planning familial et de consultation en matière de grossesse SIPE

Pour une aide et des conseils gratuits et confidentiels en matière de grossesse, contraception et interruption de grossesse, vous pouvez vous adresser aux *Centres SIPE* (Sexualité, Information, Prévention, Education), reconnus par le Conseil d'Etat valaisan en vertu de la loi fédérale de 1981 sur les centres de consultation en matière de grossesse.

Ces centres ont l'obligation d'informer objectivement les femmes enceintes confrontées à une situation de détresse liée à une grossesse sur l'ensemble des aides publiques ou privées qui peuvent leur être offertes ainsi que sur les possibilités de faire adopter l'enfant.

Centre SIPE de Monthey
Rue du Fay 2b
1870 Monthey
024 471 00 13

Centre SIPE de Martigny
Av. de la Gare 38
1920 Martigny
027 722 66 80

Centre SIPE de Sion
Rue des Remparts 6
1950 Sion
027 323 46 48

Centre SIPE de Sierre
Pl. de la Gare 10
3960 Sierre
027 455 58 18

Centre SIPE de Loèche
Burgschaft
3953 Loèche
027 473 31 38

Centre SIPE de Viège
Pflanzettastrasse 9
3930 Viège
027 946 51 73

Centre SIPE de Brigue
Alte Simplonstrasse 10
3900 Brigue
027 923 93 13